

Informations aux clubs + Règlement d'organisation d'une compétition de marche athlétique

ANNEXE 2

Exemple d'un règlement d'épreuve dès 2011 (*indicatif et contenu fictif*)

Nom de l'épreuve	Championnat suisse (CS) 10'000 m et Grand-Prix de la Ville de Lausanne (VD)		
Lieu	Stade du Lac, Route des sportifs 23, CH-1010 Lausanne		
Organisateur	Club de marche de Lausanne, Case Postale 1234, CH-1000 Lausanne		
Date	Dimanche 13 octobre 2011		
Parcours, distances, catégories et heures de départ	CS Hommes (M)	10'000 m (piste)	16h00
	Femmes (W)	5'000 m	17h00
	Vétérans (M30-M80 – W30-W80)	5'000 m	17h00
	Espoirs (U23M - U23W)	5'000 m	17h00
	Juniors (U20M - U20W)	5'000 m	17h00
	Cadets A (U18M) - Cadettes A (U18W)	3'000 m	18h00
	Cadets B (U16M) - Cadettes B (U16W)	3'000 m	18h00
	Ecoliers A (U14M) - Ecolières A (U14W)	2'000 m	18h00
	Ecoliers B (U12M) - Ecolières B (U12W)	2'000 m	18h00
	Ecoliers C (U10M) - Ecolières C (U10W)	1'000 m	18h00
	Walking et populaires (sans licence et sans classement)	2'000 m	18h00
Appels	15 minutes avant chaque départ, sur la ligne de départ		
Finances d'inscriptions et de garantie	Hommes (M) et Femmes W) / Espoirs H (U23M) et F (U23W) / Juniors H (U20M) et F (U20W) / Vétérans H (M30-M80) et F (W30-W80) : CHF 12.- Autres catégories : CHF 8.- Garantie pour le CS : CHF 10.- A payer avant le 02 octobre 2011, compte IBAN : CH10 0900 0000 1002 4432 5, Club de marche de Lausanne, Case Postale 1234, CH-1000 Lausanne.		
Inscriptions	Avant le 02 octobre 2011, par e-mail à prenom@nom.ch ou courrier postal à Club de marche de Lausanne, Case Postale 1234, CH-1000 Lausanne		
Vestiaires et dossards	Dès 15h, Stade du Lac, Route des sportifs 23, CH-1010 Lausanne		
Résultats et distributions des prix	A 19h, à la Buvette du Stade du Lac, Route des sportifs 23, CH-1010 Lausanne		
Renseignements	Jean Dujardin, tél. +41 78 708 xx yy, prenom@nom.ch et www.swisswalking.org		
Hébergement	Hôtel des Etoiles, Rue de la Gare, 1001 Lausanne. www.hotels.com		
Remarques	Epreuve ouverte à tous les marcheurs, homme et femme, en possession d'une Membrecard Swiss Athletics et d'une licence Swiss Athletics. Pour les athlètes étrangers, la finance d'inscription et l'hébergement sont offerts. Le présent règlement et les résultats sont disponibles sur le site internet www.swisswalking.org L'épreuve compte pour la Coupe FSM et la Coupe Jeunesse.		
Généralités	Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie et accident survenant avant, pendant et après l'épreuve. Pour tout les cas non prévus dans le présent règlement, les règlements de Swiss Athletics (RO) et FSM font foi.		
Date et signature			

(FSM / JG août 2011)